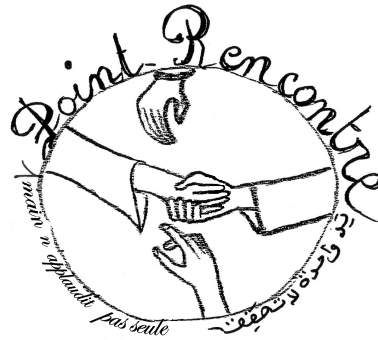


Dossier alimentation



Groupe 4 : La participation au cœur de l'action collective.

CHAPUT Aurélie

ALLIO Marc

CHAMPEIX Pierre

JELLOULI Tareq

SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA PROBLEMATIQUE

METHODOLOGIE

DEFINITION

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 LE POINT RENCONTRE

- 1.1.1 Présentation de la structure
- 1.1.2 Naissance du Point Rencontre
- 1.1.3 Activités du Point Rencontre

1.2 L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- 1.2.1 Naissance de l'épicerie sociale et solidaire
- 1.2.2 Population de l'épicerie sociale et solidaire
- 1.2.3 Le fonctionnement de l'épicerie

2. LA PARTICIPATION AU CŒUR DE L'ACTIVITE

2.1 LA PARTICIPATION FINANCIERE

2.2 LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE LA STRUCTURE

2.3 LA PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT ET A L'ORIENTATION

3. ATOUTS ET LIMITES DU SYSTEME DE GOUVERNANCE, DU MODELE ECONOMIQUE ET DES INDICATEURS

3.1 LA GOUVERNANCE

3.1.1 Présentation de la gouvernance

3.1.2 Atouts de la gouvernance

3.1.3 Limites de la gouvernance

3.2 LE MODELE ECONOMIQUE

3.2.1 Présentation du modèle économique de l'épicerie sociale et solidaire

3.2.2 Atouts du modèle économique

3.2.3 Limites du modèle économique

3.3 LES INDICATEURS

3.3.1 Présentation des indicateurs économiques, sociaux et solidaires

3.3.2 Atouts des indicateurs

3.3.3 Limites des indicateurs

CONCLUSION

Objectifs de travail du groupe 4 : Inventaire et analyse de pratiques sociales collectives :

- Identifier quelques structures qui ont développé une approche plus collective en rapport à la réponse individualisée de la distribution alimentaire.
- Exemple de type de structures fourni : achats groupés, coopératives de consommateurs, stratégie de récupération...
- Exemple d'acteurs clés : solidarité paysan, travailleurs sociaux, Equipe St Vincent de Porc de Bouc, CCAS de la Ciotat.

INTRODUCTION DE LA PROBLEMATIQUE

Après avoir sollicité un certain nombre de structures porteuses de dynamiques collectives autour de l'accès à l'alimentation, notre choix s'est porté sur l'association Point Rencontre situé à Château-Arnoux. Plusieurs arguments ont motivé notre recentrage sur cette structure : d'une part, la première association contactée était en phase d'émergence de projet et l'avancement actuel ne permettait pas de proposer une analyse fine de la pratique à l'œuvre, d'autre part, à défaut de temps, une autre association n'a pu répondre à notre demande dans les temps impartis. Enfin, pour le modèle des Amap que nous souhaitons investir, les expériences intéressantes se situaient en dehors de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Une fois la structure choisie, notre questionnement a suivi cette ligne conductrice :

- Comment émerge une pratique collective autour de l'accès à l'alimentation ?
- Quelles sont les conditions à mettre en œuvre pour que les individus se saisissent des questions qui les concernent ? Que proposent ce type d'initiative pour l'individu « usager » lui-même ?
- Comment passe-t-on d'une réponse à l'urgence à une régulation citoyenne ?
- Est-ce que ce modèle peut constituer une alternative aux pratiques d'accès à l'alimentation actuelle ?

Pour répondre à ces questions, il convient de traiter de la **méthodologie** choisie afin de mener l'étude.

METHODOLOGIE

Afin de repérer les éléments nécessaires pour tenter de répondre aux problématiques soulevées, nous avons d'abord fait le choix d'une première phase de recueil d'information théorique sur la question de la participation. Les documents repérés nous ont donné une grille d'analyse de départ pertinente qui a ensuite largement influencé notre observation de terrain.

Dans une deuxième phase, nous avons fréquenté régulièrement le Point Rencontre en présentant l'objet de l'étude et la journée de restitution du 23 avril 2010. Deux éléments ont facilité notre accueil :

- Voisins et Citoyens de Méditerranée nous ont introduits dans la structure, ces derniers ayant accompagné la création de l'épicerie sociale et solidaire au sein du Point Rencontre.
- La présentation des problématiques et la journée du 23 avril ont présenté un intérêt pour le Point Rencontre.
- Une ambiance très conviviale a également permis une intégration très rapide.

L'accès aux informations, aux contacts et aux archives de l'association nous a été proposé. Le compte-rendu d'activité de l'année 2009 venait d'être achevé et nous a également permis d'avoir une vision globale de l'association.

Lors de nos premières rencontres, nous nous sommes positionnés en tant qu'observateur afin d'être en capacité de s'imprégner du fonctionnement et des dynamiques de l'association, de repérer les personnes ressources et de familiariser les acteurs à notre présence. Cette prise de contact a été relativement rapide, un membre du groupe étant originaire du territoire et connaissant plusieurs bénévoles, bénéficiaires et salariés.

La deuxième étape fut de participer dans l'ensemble des « sphères » de l'association. D'une part, nous avons participé à la distribution en présence des bénévoles les bénévoles. Nous avons également participé à la mise en rayon avec le salarié chargé de cette activité. Enfin, nous avons eu l'occasion de profiter de la disponibilité que nous a offert l'ensemble de l'équipe du Point rencontre.

Ces étapes ont été essentielles pour comprendre de manière pratique les possibles dysfonctionnements, la parole étant plus libre pendant la réalisation de l'action que lors d'un entretien trop normé.

Nous avons néanmoins réalisé des entretiens semi-directif ou libre avec chaque catégorie d'acteur (salariés, bénévoles, bénéficiaires) afin d'enrichir les données recueillies.

Durant toute cette étape, le groupe s'est réuni régulièrement pour faire un compte-rendu des observations et informations récoltées. Le plan du dossier s'est peu à peu affiné et

chacun a choisie la réalisation d'une partie. Nous avons porté une attention particulière dans la mise en relation les premières données théoriques avec les observations de terrain.

Les cours de méthodologie nous ont également permis de recadrer notre travail et de le repositionner par rapport à la problématique générale. A noter que nous avons réadapté notre posture qui tendait initialement à proposer des préconisations plutôt que de relever les atouts et limites du modèle étudié. Néanmoins, peu à peu, les questions de la participation et de l'action collective sont devenues centrales.

Dans un second temps, l'objectif était de mettre en commun notre étude avec les autres groupes afin d'aboutir à un fil conducteur collectif, nous avons échangé sur les orientations du travail de chacun. Il faut cependant noter que les groupes sont restés relativement cloisonnés, ce qui a retardé le travail global commun.

Planification du travail :

Octobre 2009 : Point logistique et fonctionnement du groupe

Réflexion préparatoire

Reformulation de la problématique et du sujet à traiter (dont approche du sujet par le groupe définie) ;

Formulation d'hypothèses de travail ;

Recueil initial des informations ;

Choix argumenté des structures à analyser ;

Méthodologie de travail en interne du groupe ;

Réflexion autour de la stratégie de mise en cohérence avec les autres groupes.

Novembre/ décembre 2009 : Pré-élaboration de la feuille de route

Pré-élaboration du plan ;

Pré-élaboration d'une grille d'analyse ;

Préparation des questions à l'attention de Roland Magnaudet – VCM.

Feuille de route

Réajustements et validation feuille de route ;

Elaboration du plan ;

Elaboration de la grille d'évaluation ;

Répartition ciblée des recherches documentaires ;

Définition du/des mode(s) de recueil des données : élaboration de la grille d'entretien commune à l'ensemble des structures interrogées...

Répartition du travail entre les membres du groupe.

Janvier/ février 2010 : Recueil information

Prise de rendez-vous ;

Préparation finale des outils de recueils des données ;

Ciblage de l'association du Point Rencontre ;

Organisation du recueil de données : observation participante, entretiens.

Février/ mars 2010 : Elaboration du document final du groupe

Mars 2010 : Préparation de la présentation (Power Point)

Préparation de la restitution collective et coordination avec les autres groupes de travail

DEFINITION

Il convient de faire un détour par ce que l'on entend par « l'aide à l'alimentation » ?

Se rendre dans une structure d'aide alimentaire pour un usager en situation de disqualification sociale, vient suppléer une perte de dignité, un sentiment de honte et de déchéance personnelle.

L'aide d'urgence, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, s'installe malheureusement dans la plupart des cas dans la durée... et l'urgence, en elle-même, propose des freins à l'émergence de nouvelles initiatives plus vertueuses.

Comment, à ce titre, peut-on concevoir une organisation collective qui puisse acheminer vers une autonomie de l'individu, au-delà de la satisfaction des besoins nutritifs ? Comment favoriser des structures qui permettent de recouvrir un statut d'acteur, et en cela une reprise de pouvoir ?

Plus qu'une aide alimentaire, une pratique collective d'accès à l'alimentation, c'est une initiative qui doit permettre de briser l'isolement des usagers, de susciter l'entraide et de les motiver dans leur désir de se pendre en main. C'est également une organisation susceptible de valoriser les potentiels de chacun afin de susciter une prise en charge individuelle et collective, un processus d'inclusion et d'intégration à l'environnement social en contradiction avec le cercle vicieux de la stigmatisation... Le maître mot : l'implication.

A travers ce constat, comment un projet d'accès à l'alimentation peut-il être à même d'initier un collectif et de faire émerger une posture d'acteur alors que les nombreuses problématiques portées par les usagers sont souvent en elles-mêmes des freins à la constitution de ce type d'initiative ?

Nous nous attacherons à regarder plus précisément au cours de notre analyse les éléments, au-delà des attributions de denrées alimentaires, qui permettent de mobiliser un capital cognitif, des compétences.... Ce qui dynamise et implique les usagers, c'est de pouvoir se rencontrer, échanger autour d'un repas que l'on fait pour les autres et pour soi, mobiliser des compétences sociales, s'inscrire dans des attentes réciproques, des normes partagées...

En retrouvant une place au sein d'un collectif, les individus vont progressivement alimenter le groupe et s'en nourrir. C'est ainsi que l'accès à l'alimentation peut être un outil de lutte contre la désaffiliation.

Nous nous attacherons ainsi à analyser les conditions d'émergence de ce type de projet, leurs conditions de développement et leur évolution dans le temps au sein de l'association Point Rencontre.

Il est à noter qu'autour des questions de l'accès à l'alimentation, le Point Rencontre se construit autour d'un triptyque épicerie sociale et solidaire/ repas collectif / atelier cuisine. L'intégration des usagers se fait par une de ses clés d'entrée qui va leur permettre par la suite de naviguer dans les autres activités du Point Rencontre.

Notre évaluation portera donc plus particulièrement sur **l'origine du projet, et la place des « usagers »** pour lesquels nous tenterons de définir **l'utilité sociale** du projet. Ceci par le prisme de :

- l'évaluation du produit direct en termes de nombre de personnes, d'accès à l'alimentation, de qualité alimentaire...
- l'évaluation de l'impact direct en termes d'échanges de savoir, de mise en réseau, de rupture avec les logiques de désaffiliation ...
- l'évaluation de l'impact indirect en termes de cohésion sociale, de participation à la démocratie, vie de la cité...

L'enjeu de ce module avec la collaboration de l'association « Voisins et citoyens de Méditerranée » est d'analyser la problématique de la distribution alimentaire et ceci, en étudiant « la place des bénéficiaires dans les actions de soutien alimentaire : simples « ayant-droit » ou acteurs de la situation qu'ils traversent ? »

C'est à travers les questions des différents types de participation, des choix de gouvernance et de modèle économique, des indicateurs et de la place des acteurs dans les structures que nous pouvons avoir un éclairage particulier.

Nous nous attacherons à faire ressortir quelques aspects innovants qui nous paraissent particulièrement porteur dans le cadre des initiatives collectives

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 LE POINT RENCONTRE

1.1.1 Présentation de la structure

L'action a démarré en 1995 et a été officialisée en association en 1997.

Elle est localisée à Château-Arnoux dans le département des Alpes de Haute Provence (04).

L'association a pour objet de « constituer un lieu d'accueil pour toute personne en souffrance de liens sociaux, afin de promouvoir les dynamiques collectives et individuelles d'insertion et de développement, de favoriser l'émergence de solidarités, de retisser du lien social, de permettre à chacun de devenir plus citoyen dans sa cité » *article 2 des statuts*.

Le Point Rencontre crée dans un premier temps des activités (appui à la parentalité, secteur jeunesse...) qui ont toutes pour objectif de tisser du lien social sur le territoire et dans cette mouvance, en 2005, naît **l'épicerie sociale** qui vient de fait consolider le travail entrepris au préalable et se positionner en cohérence avec les autres activités.

L'équipe de l'association est composée de la manière suivante :

- 25 bénévoles au Point Rencontre
- 26 bénévoles à l'épicerie

Soit 9158 heures de bénévolat par an au total : 5 équivalents temps pleins.

- 8 salariés se chargent de la coordination globale du Point Rencontre, dont une personne mise à disposition par le centre social.

Il convient de noter que l'on distingue deux types de bénévoles :

- Les **bénévoles bénéficiaires** : bénévoles qui bénéficient des activités du Point Rencontre/ Epicerie sociale et solidaire et qui s'investissent dans l'organisation de la structure (gestion de l'accueil et de l'attente des usagers, orientation des usagers...) : environ 5 personnes.
- Les **bénévoles solidaires** : « bénévoles classiques ».

L'épicerie sociale s'est donc créée autour de l'activité du Point Rencontre qui la préexistait et constitue aujourd'hui une annexe spécifique à l'association. En son sein, les forces vives sont réparties de la manière suivante :

La coordinatrice et les salariés du Point Rencontre chapeautent l'ensemble.

Deux salariés en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi sont chargés des activités de magasinage et de bricolage.

23 bénévoles se relaient autour des trois activités majeures de l'épicerie :

- La vente : 3 bénévoles : 54h/semaine
- La constitution et le suivi des dossiers administratifs : 12h/semaine
- La récupération : enlèvement + rangement : 51h/semaine

Sur le total des 9 158 heures de travail bénévoles par an, 5 850 sont dédiées à l'organisation de l'épicerie (soit plus de la moitié).

1.1.2 Naissance du Point Rencontre

La réflexion concertée de plusieurs professionnels de l'action sociale telle que la DDASS, le Conseil Général et la Mission Locale a donné lieu à la création de la structure.

Ces professionnels accompagnent des familles en grande difficulté économique et sociale et ont ressenti la nécessité d'impulser une dynamique autour d'un lieu d'accueil et d'écoute de personnes isolées socialement.

Cet espace émane ainsi de la volonté de construire une réponse plurielle et globale complémentaire au travail plus ponctuel et spécialisé des institutions. Très vite, un public fidèle, aspirant à un mieux-vivre social s'est approprié du Point Rencontre. L'implication de personnes ressources sur le terrain permet à la structure d'évoluer rapidement grâce à un investissement particulièrement efficace. L'organisation se rapproche alors de l'association « Voisins et Citoyens de Méditerranée » qui se charge de mettre en réseau les opérations locales de solidarité.

1.1.3 Activités du Point Rencontre

Le Point Rencontre a développé un certains nombres d'activités, toutes nées d'un constat de carence sur le territoire et développé en concertation avec les usagers de l'association.

Les activités organisées sont les suivantes et glanent un nombre important d'usagers :

- Les repas collectifs
- L'atelier des savoirs
- Les ateliers de bricolage, de décoration et de cuisine
- L'appui à la parentalité
- Les ateliers santé
- L'accompagnement médiation
- Les jardins familiaux
- L'esthétique
- Le théâtre
- Le carrefour du SEL
- Les fêtes, les manifestations
- L'épicerie sociale
- Le secteur jeunesse
- L'accompagnement à la scolarité
- L'accompagnement des bénévoles

Compte-tenu de notre problématique, nous nous attacherons à analyser particulièrement trois d'entre elles, à savoir les **repas collectifs, les ateliers de cuisine, les ateliers santé et l'épicerie sociale**.

Il convient également de souligner que la proximité physique du Point Rencontre est très bénéfique. Cela permet aux bénéficiaires de l'épicerie d'également profiter des dynamiques sociales impulsées au sein du Point Rencontre.

Les repas collectifs

Objectifs :

- Favoriser un moment de partage et de convivialité
- Maintenir le lien social de proximité
- Faire germer les idées
- Soutenir l'émergence de projets
- Permettre l'entraide
- Promouvoir une réelle mixité sociale et intergénérationnelle

Public concerné :

Tout public, solidaire et précaire.

Nombre de bénéficiaires :

Chaque repas réuni 20 à 30 personnes.

Différents évènements augmentent de façon sensible le nombre de convives : repas à thème, repas solidarité pour une cause, un anniversaire... L'accueil des personnes âgées augmente sensiblement. Jeunes, retraités, salariés se mêlent aux « mamies » du quartier parfois très âgées.

Fréquence des pratiques :

Chaque mardi et jeudi à midi, mais il faut remarquer que les bénévoles actifs, les jours d'ouverture de l'épicerie à savoir les lundis, mercredis et vendredis s'organisent pour partager le repas du midi.

Moyens mis en œuvre :

- L'encadrement technique : une salariée issue du milieu professionnel de la restauration qui encadre des bénévoles bénéficiaires ainsi que des bénévoles ressources, ce qui représente une douzaine de personnes régulièrement mobilisées par cette action.
- L'accompagnement médiation : 1 assistante sociale du Conseil Général, 1 animatrice DEFA, 1 animatrice BEATEP.
- Locaux : des demandes de subventions ont été déposées auprès des partenaires afin de travailler dans des locaux adaptés respectant les normes sanitaires, une cuisine aux normes a été mise en place en novembre 2009 grâce aux dons de la Caisse d'épargne, de subventions de la Mairie de Château Arnoux, de la Région.
- Financements: P.D.I. / C.A.F. / DDASS / CCAS / ACSE

Les repas sont bien fréquentés, ils sont un repère pour les habitués. Les personnes viennent de différents horizons, retraités, salariés, habitants, enfants. Ce sont de véritables temps de mixité sociale et d'échange intergénérationnel.

Un certain nombre de partenaires participent avec plaisir aux repas, ce qui leur permet de divulguer les informations locales. Les personnes justifiant de petits revenus peuvent participer aux repas avec une très petite contrepartie financière, ou en effectuant

une partie des tâches, l'approvisionnement des repas se fait en partie avec les produits de la banque alimentaire.

Les repas sont des lieux où circule l'information.

Il y a eu 1900 repas servis en 2009.

Ateliers de cuisine

Objectifs :

- Favoriser une mixité sociale et ethnique
- Reconnaître des compétences et découvrir de nouveaux savoir-faire
- Permettre un échange culturel
- Echanger et transmettre de nouveaux savoir-faire et nouvelles techniques

Public concerné :

En majorité des femmes

Nombre de bénéficiaires par an :

Le groupe est constitué d'un noyau d'habitues, soit environ une vingtaine de personnes mais c'est un groupe ouvert avec des entrées et des sorties.

Moyens mis en œuvre

- L'encadrement technique :
Les ateliers cuisine sont encadrés par une salariée du Point Rencontre issue du milieu de l'hôtellerie et l'animatrice famille.
- L'accompagnement médiation : une animatrice BEATEP – une animatrice DEFA – une assistante sociale du Conseil Général.
- Locaux : locaux du Point Rencontre (cuisine, chambre froide, cave, salle restauration, salle réunion, bibliothèque).
- Financements : P.D.I., ACSE, DDASS, C.A.F.

Ateliers cuisine :

Les animatrices organisent régulièrement, le mercredi après-midi, des ateliers « pâtisseries » en direction des jeunes, suivis d'un temps de jeux qui se termine par le partage du goûter.

Des ateliers « Arts culinaires et Buffets » ont été mis en place depuis le mois de mai 2009 par l'animatrice famille visant le public bénéficiaire de l'épicerie sociale et les femmes issues de l'immigration où sont confectionnés des buffets pour diverses occasions et événements (AG, réceptions, fêtes, colloques).

L'adaptation aux spécificités du public et à leurs origines diverses est un élément clé de cet atelier dont l'objectif est de promouvoir, valoriser et partager les compétences de chacun.

Les locaux se sont révélés être de moins en moins adaptés à un accueil de plus en plus élevé. Des travaux ont commencé à être réalisés et doivent s'étaler sur l'année 2010. Cela fut permis grâce à la réponse favorable à plusieurs dossiers de subventions. Le Conseil Régional, la CAF, la mairie de Château Arnoux, la Fondation de France et la Caisse d'épargne ont ainsi permis la réalisation de ces travaux.

Le projet 2010 est de déplacer cet atelier deux fois par mois sur la MJC de Saint-Auban afin d'y faire participer les habitants de cette ville à mobilité réduite.

Les ateliers d'éducation à la santé

Objectifs :

- Aborder les questions d'hygiène, d'équilibre alimentaire.
- Permettre aux personnes de s'exprimer sur ce qui les préoccupe.
- Réfléchir à de nouveaux comportements, notamment en termes d'éducation physique.

Public concerné :

Les familles qui fréquentent le Point Rencontre, les habitants du Carrefour.

Les familles qui fréquentent l'épicerie sociale et solidaire.

Nombre de bénéficiaires par an :

En potentialité, l'épicerie sociale compte en moyenne 120 familles par semaine

Moyens mis en œuvre

- L'encadrement technique : 1 professionnelle du Co.D.E.S. et l'animatrice du Point Rencontre.
- L'accompagnement médiation : 1 animatrice DEFA, 1 assistante sociale du Conseil Général, 1 animatrice BEATEP.
1 retraitée travailleuse sociale.
- Financement : GRSP : le financement n'a pas été obtenu.

L'épicerie sociale et solidaire va être développée au sein de la partie ci-dessous.

1.2 L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

1.2.1 Naissance de l'épicerie sociale et solidaire

Rapidement, un nouveau besoin émane à travers les activités de l'association. L'accès à l'alimentation devient peu à peu un véritable problème sur lequel la structure souhaite réfléchir. Une réflexion collective va naître et un « effet d'aubaine » va accélérer l'émergence de ce projet grâce au réseau de l'association. En effet, un supermarché se propose de passer une convention spécifique dans le cadre de la naissance d'une épicerie solidaire. Plusieurs partenaires opérationnels vont permettre à l'initiative de se structurer. L'association contractualise un partenariat avec le Super U du territoire et la banque alimentaire. D'autres structures apportent un soutien important comme la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)...

Depuis 1999, le Point rencontre soutenait d'hors et déjà l'accès alimentaire de personnes rencontrant des difficultés économiques à travers l'action d'« Epicel », Epicel faisant partie du Système d'Echange Local (SEL) qui intervient également au Point Rencontre.

Dans ce cadre, une centaine de familles échangent leurs savoirs, des biens et des services. Les personnes justifiant d'un faible revenu (7 euros par jour) pouvaient accéder à « Epicel » pour acquérir des denrées alimentaires, soit 35 familles.

En 2005, le Point Rencontre, soutenu par le Centre Social, a sollicité l'ensemble des intervenants de l'action sociale afin d'impulser une réflexion sur les pratiques d'aide alimentaire sur le territoire.

Ont répondu à cette initiative :

- La Caisse d'Allocation Familiale
- Le Centre Médico- Social
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Château-Arnoux et celui de Malijai
- Le Secours Catholique,
- La Banque alimentaire,
- Les Restos du cœur
- La Croix rouge

Un collectif de travail a été constitué afin d'étudier les besoins exprimés par la population en terme d'accès à l'alimentation et d'analyser les pratiques institutionnelles et associatives construites en ce sens. L'objectif de ce diagnostic partagé étant d'aboutir à une vision collective et concertée des dispositifs d'accès à l'alimentation sur le territoire et de les faire évoluer vers une réponse plus efficace et de surcroit, de tendre vers une mobilisation et une appropriation progressive des usagers.

L'association « Voisins et Citoyens de Méditerranée » a accepté de participer aux rencontres et a pu ainsi faire partager ses connaissances et ses réflexions sur les initiatives réalisées au niveau régional.

Ainsi, c'est autour de cette dynamique que l'épicerie sociale et solidaire va émerger. Elle s'appelle aujourd'hui « la Casasol' », dénomination qui a été attribuée à la suite d'une consultation des usagers.

Objectifs de « la Casasol' » :

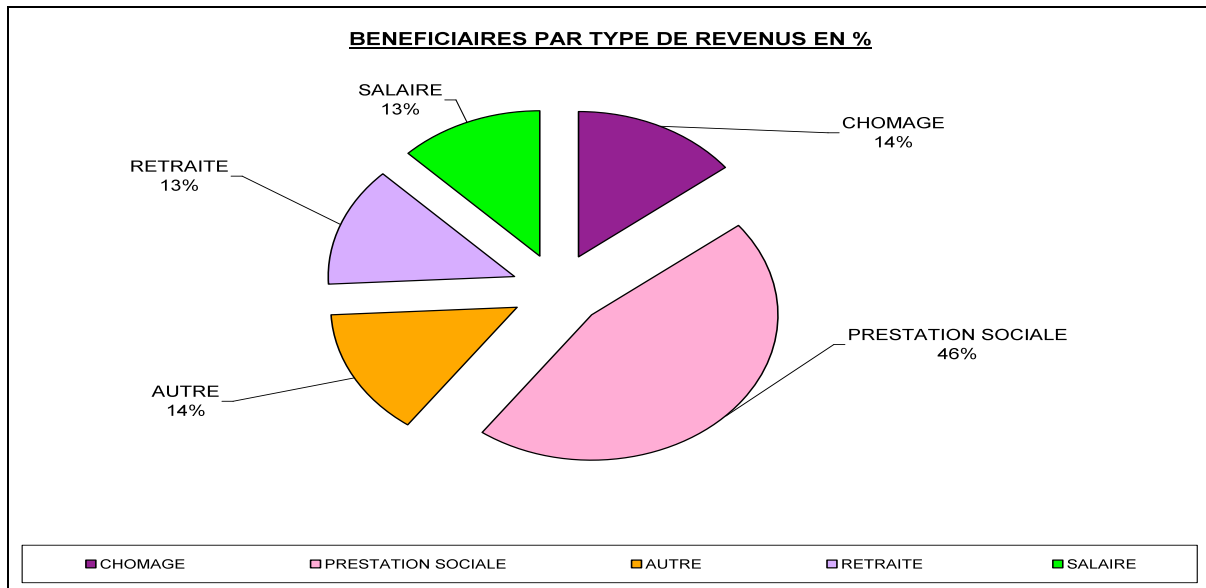
- Soutenir l'accès à l'alimentation
- Favoriser la participation des bénéficiaires
- Promouvoir les dynamiques collectives d'entraide

1.2.2 Population de l'épicerie sociale et solidaire

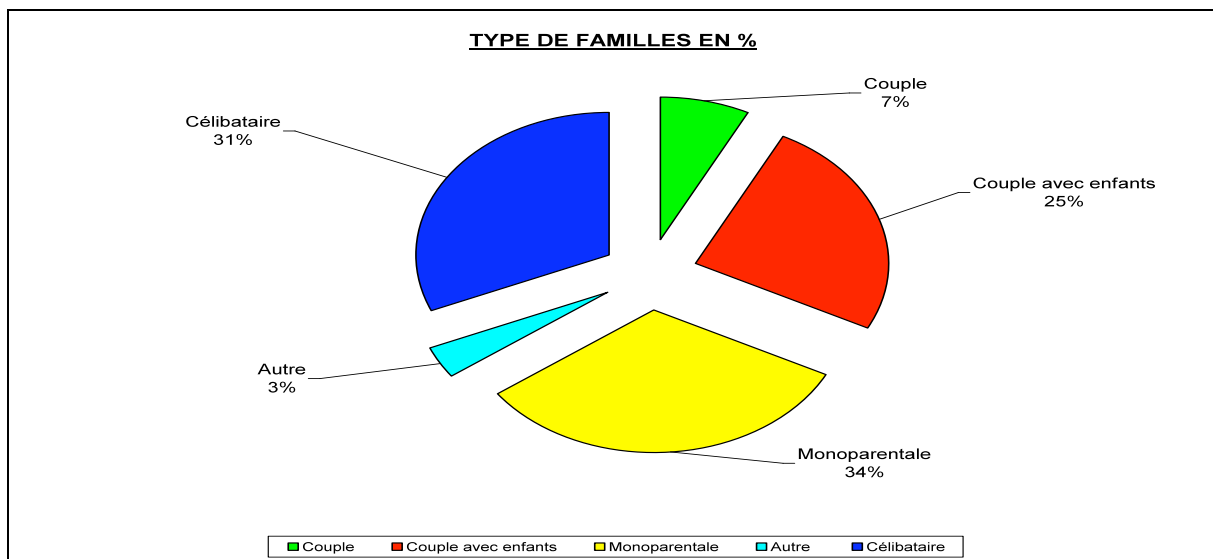
On distingue deux types de bénéficiaires :

- Ceux qui sont orientés par les services sociaux ou par d'autres associations, soit en 2009, 194 familles. Ces **bénéficiaires de « l'épicerie sociale »** qui ne sont pas obligés d'être adhérents au Point Rencontre, ni de participer à minima aux activités de la structure. Il s'agit souvent d'une aide d'urgence.
- Ceux qui **bénéficient de « l'épicerie solidaire »** et qui sont invités à adhérer au Point Rencontre. Il s'agit de 203 familles qui ont fait la démarche par eux-mêmes de venir au Point Rencontre et qui peuvent ainsi bénéficier de l'épicerie solidaire.

La population au chômage ou vivant de prestations sociales représente 60% des bénéficiaires. Sont acceptées les familles justifiant de moins de 7 euros par jour pour vivre (un dossier administratif est constitué pour chaque bénéficiaire). Un comité se réunit tous les 6 mois afin d'évaluer la situation des familles bénéficiaires et de statuer sur l'évolution de l'aide.

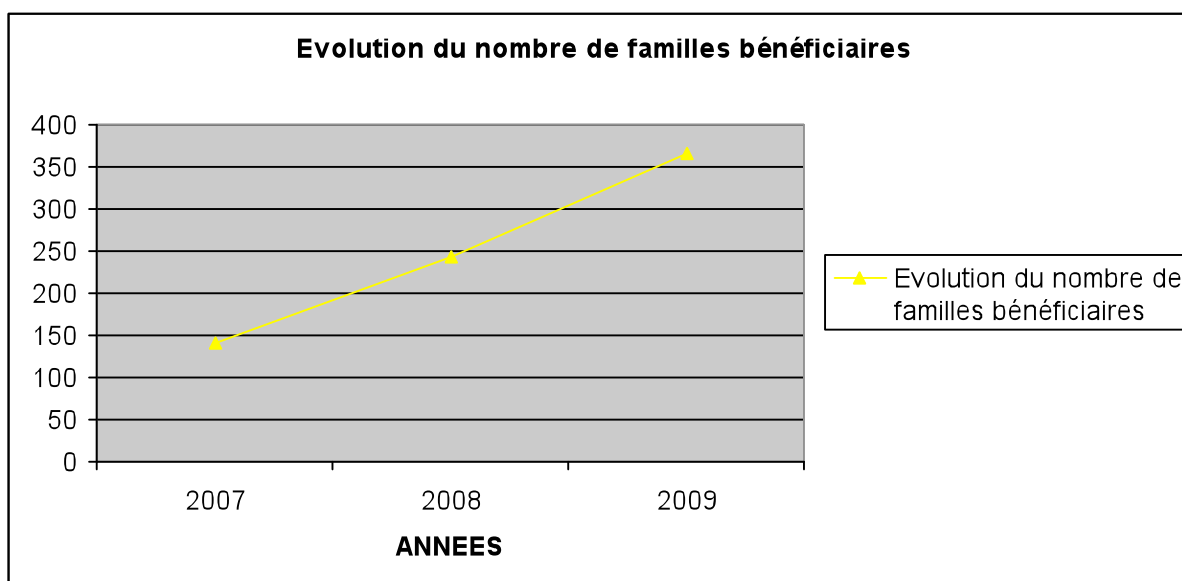


Est également bénéficiaire une part importante de familles monoparentales et de célibataires qui représente, les deux groupes cumulés 65% du public.

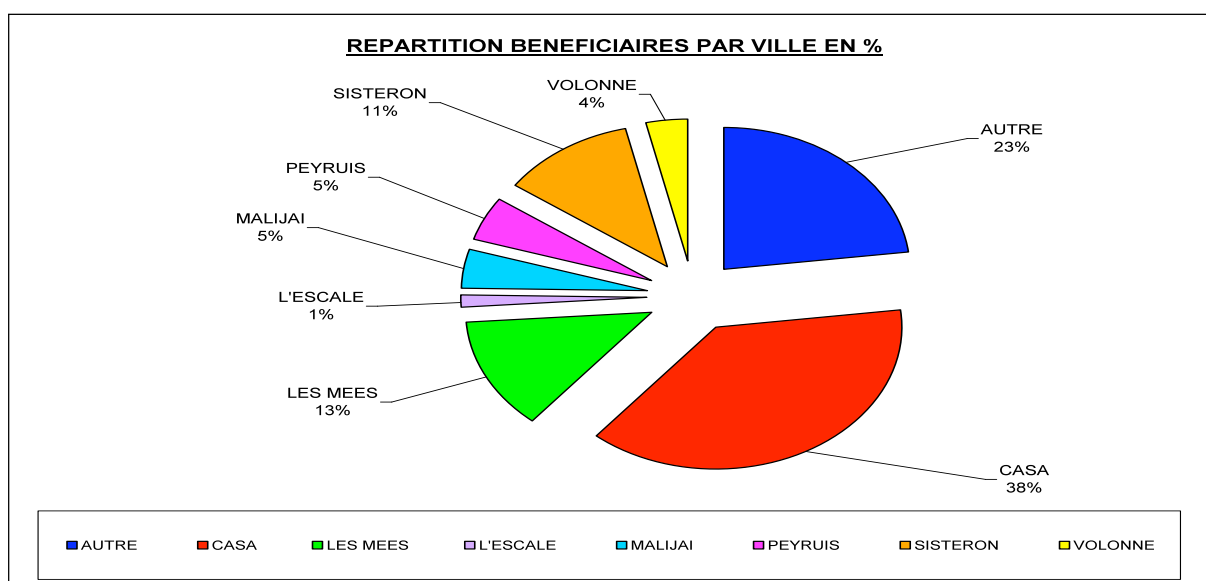


A la naissance de l'épicerie, 36 familles étaient bénéficiaire. En 2009, elles sont 367 (l'équivalent de 900 personnes), soit une multiplication par 10 du nombre de bénéficiaires en 4 ans.

Entre 2008 et 2009 seulement, le nombre de famille est passé de 244 à 367.



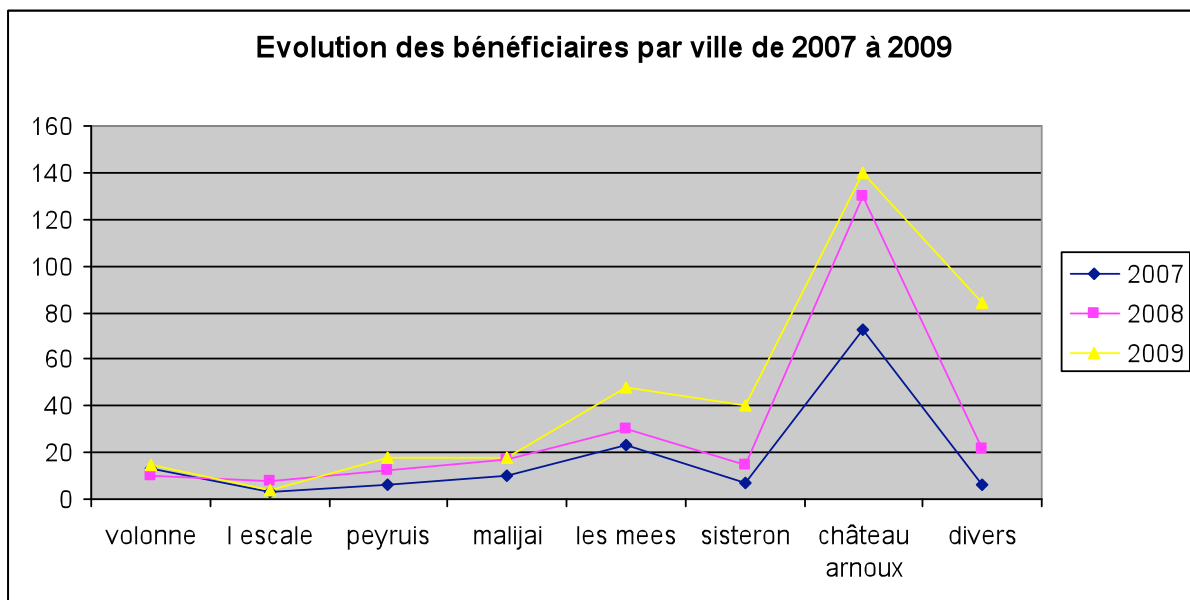
Les bénéficiaires sont originaires des communes à proximité de Château-Arnoux. Néanmoins, la grande majorité réside sur la commune.



Ce territoire est assez rural et l'une des spécificités de la ruralité est la difficulté des populations fragilisées ne résidant pas à proximité du Point Rencontre de s'y rendre. Certains entretiens avec des bénéficiaires ont largement mis en évidence cette problématique. Ces populations restent isolées et ne peuvent bénéficier de l'aide alimentaire, ni de l'aide sociale. Certains bénévoles se déplacent pour rendre quelques services mais ces pratiques restent ponctuelles et informelles.



En témoigne l'évolution des bénéficiaires entre 2007 et 2009 par ville sur le graphique ci-dessous.



L'évolution des bénéficiaires de la commune de Château-Arnoux est beaucoup plus marquée que dans le reste du territoire. L'accès physique de la structure reste un critère de participation essentiel.

1.2.3 Le fonctionnement de l'épicerie

L'approvisionnement s'organise de la manière suivante :

- Un arrivage de la banque alimentaire chaque jeudi ;
- Des arrivages de Super U les lundis, mercredis et vendredis ;
- Des arrivages irréguliers d'autres partenaires.

Le tonnage global en produits frais et secs de la Banque Alimentaire représente en 2009 30 596 kilos auxquels il faut également ajouter les apports des autres partenaires.

Chaque semaine, la structure reçoit entre 110 et 120 familles qui viennent se servir à l'épicerie.

Des rendez-vous sont fixés par heure afin d'éviter une trop longue attente, cette dernière s'effectuant dans les locaux du Point Rencontre et donnant lieu ainsi à des échanges entre les bénéficiaires.

Le prix moyen d'un panier par famille est d'environ 7.70 euros.

L'épicerie a réalisé un bénéfice de 33 682 euros en 2009 qui est réutilisé pour fournir certains produits de base comme la farine, l'huile, le café, le sucre ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien.

2. LA PARTICIPATION AU CŒUR DE L'ACTIVITE

« Donner, c'est manifester sa supériorité, être plus... Accepter sans rendre ou sans rendre plus c'est se subordonner, devenir client et serviteur », Marcel Mauss.

Participer est un terme polysémique qui renvoie à la notion de collaboration, d'action et de contribution. Par contraste avec les Restaurants du Cœur, la banque alimentaire et les autres dispositifs se positionnant dans une logique de gratuité, certaines structures, dont le Point Rencontre, ont fait le choix de faire avec et non plus à la place des usagers. Ainsi, il s'agit d'accueillir et de faire confiance, d'être dans une relation plus équilibrée.

Cette démarche engendre une véritable complexité car bien qu'elle soit théoriquement partagée par tous, la pratique est plus difficile à mettre en œuvre. En outre, le nombre de ménages ciblés est moins important que pour les structures telles que les Restaurants du Cœur, ceci afin de privilégier la relation humaine. De plus, lorsqu'il y a une augmentation trop rapide des bénéficiaires, ces dynamiques participatives deviennent de plus en plus difficiles à organiser. Certains bénéficiaires ne connaissent pas le projet de l'association et la voient presque comme une institution classique qui leur fournit un dû...

Il est à noter que les afflux de population consécutif au plan social d'une usine proche ont généré des difficultés importantes en termes de « sens » à cause de cette augmentation de la précarité. En effet, le projet social de la structure demande à être mieux compris par les bénéficiaires. L'association n'est pas une annexe de la mairie, elle est l'émanation d'une initiative citoyenne, qui appartient donc aux citoyens. C'est un lien et un bien collectif. Il semble parfois que cela soit mal compris ou pas suffisamment transmis. Il faut insister sur « l'éducation populaire » notamment en ce qui concerne la définition d'une association, le fait de présenter le projet et les statuts et surtout de les rendre compréhensibles à des publics très différents.

Trois formes de participations ont été mises en évidence par le GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques – Association professionnelles de solidarité et de coopération internationale) et se sont vérifiées dans le cadre de l'aide à l'alimentation apportée par le Point Rencontre :

- La participation financière
- La participation aux activités
- La participation à l'orientation

2.1 LA PARTICIPATION FINANCIERE

L'épicerie prend place dans un ancien commerce avec vitrine. Tout dans l'organisation comme dans l'équipement de l'épicerie est mis en œuvre pour que nous ne puissions la distinguer d'un autre commerce. Un des bénévoles, ancien commerçant, est très attentif à ce que la présentation soit impeccable (comptoir réfrigéré et présentoirs), la gestion des stocks est drastique et l'ambiance chaleureuse. Sur la vitrine, l'enseigne Casasol a été soigneusement disposée.

L'épicerie sociale et solidaire propose des tarifs fixes variant selon les produits. Les usagers choisissent les produits et sont ainsi en capacité de privilégier une variété en fonction de leurs goûts. Généralement, ils sont accompagnés d'un bénévole qui les conseille si nécessaire.

La pratique révèle une forme de tolérance quant à la participation financière qui est accordée par les bénévoles. En effet, très souvent, ils ne font pas payer certains produits ou permettent au bénéficiaire d'obtenir une quantité de produit supérieure. C'est notamment le cas lorsque les dates limites de consommation approchent de l'échéance. Cette pratique permet d'éviter les gaspillages et de satisfaire des ménages qui en ont besoin.

La participation financière est calculée de manière à rester de l'ordre du symbolique pour des ménages pauvres. Cependant, elle permet aux bénéficiaires de se positionner dans une posture de consommateur « comme un autre ». Certains entretiens ont permis de constater que les bénéficiaires étaient contents d'être dans la position de pouvoir choisir eux-mêmes les produits comme dans un acte d'achat classique. Ce gain d'estime de soi est important notamment dans le cas de personnes en cours de désaffiliation.

Nous avons pu observer que la question de la dignité était très importante et mobilise les individus d'une posture de sujet à acteur. De plus, chaque individu met en œuvre des fonctionnements de calcul de budget, et en ceci, effectue des arbitrages prix qualité/quantité.

Néanmoins, cette contribution financière n'est pas toujours vécue comme une forme de participation par les bénévoles ou les salariés. En effet, il arrive que certains usagers expriment fortement leur mécontentement. Par exemple, lorsque certains ont ponctuellement plus d'argent disponible, ils souhaitent pouvoir acquérir plus de produits alimentaires un autre jour que celui prévu et se confrontent alors à un refus. Dès lors, alors que tout est fait pour assimiler l'épicerie à un commerce banal, visant à mettre l'utilisateur dans une situation d'acteur de sa consommation, le projet bascule : un commerce banal ou un commerce social qui inclut des règles spécifiques ? La frontière peut être dans certains cas mince et poser certains problèmes. Les salariés et bénévoles, vivant très difficilement cette situation, doivent se repositionner.

Cette situation nous montre que privilégier la participation demande un engagement et que ce dernier est fragilisé dans certains moments. Dès lors, le principe de participation peut être « brisé » par certaines réactions.

Cependant il s'agit d'observer en quoi ces postures révèlent plutôt de la réussite d'une partie du projet, bien que les salariés et bénévoles la vivent comme un échec.

En effet, observer de telles postures auprès de personnes désaffiliées est plutôt encourageant. Les usagers perçoivent la Casasol comme un commerce et exercent leur pouvoir de consommateur.

Il nous apparaît ici important comme dans les autres formes de participation de mettre en exergue la formation des salariés et des bénévoles afin de leur permettre d'appréhender des situations qui sont inévitables sans pour autant qu'ils s'essoufflent.

Faire participer et s'adresser à un public en difficulté engendre forcément des périodes de tensions qui sont généralement autant d'occasion de mobiliser de nouvelles compétences. Il apparaît que en général, les bénévoles et salariés arrivent à gérer ces situations parfois tendues.

La participation n'est pas un état de fait mais un cheminement.

2.2 LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE LA STRUCTURE

L'existence du Point Rencontre a précédé l'épicerie, cette dernière a ainsi pu s'appuyer sur une forte dynamique de participation déjà existante. De plus, dans le cadre de l'aide alimentaire, l'épicerie CASASOL est reliée à deux autres activités : l'atelier cuisine et les repas collectifs.

Chaque lundi et mardi au minimum des ateliers autour de l'alimentation sont proposés. La cuisine est effectuée soit par des bénévoles, soit dans le cadre d'échanges culturels, mais aussi via un atelier de nutrition permettant de repositionner les bases d'une alimentation équilibrée et saine.

Un atelier permet aux enfants de préparer un repas aux adultes.

En outre, conscient des difficultés des ménages en situation d'exclusion, l'association s'est attachée à développer des ateliers de la « débrouille ». Cet atelier s'intéresse à développer les compétences visant à cuisiner de bon repas avec des aliments simples.

Chaque atelier, donne lieux à un repas qui permet de partager, avec toutes personnes souhaitant venir, le fruit de l'activité. A cette occasion, nous avons remarqué le soin particulier que les personnes prenaient à préparer les tables.

Ces activités sont orientées vers les familles et permettent des échanges et un développement du capital social de chacun. Ces moments de convivialité et de partage permettent en outre de mettre en cohérence l'ensemble des activités proposées par le Point Rencontre, ce qui n'est pas sans engendrer néanmoins une certaines complexités.

En effet, permettre à l'ensemble de famille de se retrouver et d'échanger avec les autres demandent de gérer des relations parfois difficiles qui couvent au sein de l'unité familiale. Mais en contrepartie, c'est également une occasion pour les enfants qui participent au soutien scolaire de partager du temps avec leurs parents qui bénéficient d'autres activités. De plus c'est une occasion pour les parents de retrouver une place qui parfois leur fait défaut. En effet, dans le cadre du processus de désaffiliation présenté par R.Castel, nous constatons que certains pères ou certaines mères perdent la place qu'ils devraient occuper. Le chômage et la lente perte de reflexes sociaux font que le regard que porte leur propre famille sur eux devient progressivement disqualifiant. La préparation de repas et la participation plus globalement permet à chaque individu de mobiliser une forme de qualification sociale. Ainsi, préparer un repas nécessite le respect d'horaires, des compétences à mobiliser, des échanges et collaboration avec les autres.

C'est aussi l'occasion d'une revalorisation de soi. Souvent, les personnes qui participent aux ateliers sont également bénéficiaires de l'épicerie. C'est aussi l'occasion pour eux de fournir le « contre-don » qui n'est certes pas de l'ordre du marchand. La relation d'échange dans le cadre du marché classique se casse dès lors que la contre partie financière est reversé. Là, l'inter relation est plus complexe, car certes, **le bénéficiaire est exclu du marché car il est en situation précaire, mais il n'est pas exclu de l'échange car il a des savoirs faire**. De plus, selon les cultures, une simple recette culinaire partagée est signe de don de soi. En effet ces recettes sont parfois transmises des mères à filles depuis des générations. Le fait de les partager est aussi un signal symbolique fort d'une offre de soi qui dépasse largement la rationalité du marché.

Ainsi, ce qui est une mise en situation dans le cadre de la participation permet à l'individu de développer ou de retrouver des compétences de « l'être ».

Dans ce cadre, la participation implique donc l'action par l'individu et devient ainsi primordial car il se positionne dans une dynamique. Dès lors, les personnes deviennent leur propre « outil » d'insertion. Comme nous le présente Guy Roustang dans le cadre de l'auto production, c'est en retrouvant ou développant des compétences que les usagers ont l'opportunité d'améliorer leur environnement et donc de se l'approprier en rupture avec une posture initiale de sujet. Ainsi, durant les ateliers et les repas, les individus se montrent tout autant qu'ils montrent aux autres leurs valeurs retrouvées. Cette image est alors

structurante pour nombre d'individus et génère un cercle vertueux. En outre, les savoirs retrouvés, et tout spécialement dans le cadre des ateliers cuisines qui mobilisent l'ensemble des sens, permettent une transmission et un partage d'identité culturelle.

Après l'entretien avec Mahjouba, salariée chargée de l'animation des ateliers, plusieurs difficultés et conditions à la participation apparaissent.

D'abord, celle-ci nous a informé qu'elle s'appuyait largement sur les familles venant à l'épicerie pour créer des dynamiques autour des ateliers. Elle met en évidence que ce sont souvent les mêmes familles qui participent. Le nombre de bénéficiaire ayant « explosé » depuis quelques années, il est très difficile de faire participer tout le monde mais aussi d'inclure de nouvelles personnes dans des dynamiques déjà existantes. A nouveau, la participation se heurte à un phénomène de taille.

De plus, la mixité des publics est difficile car ce sont essentiellement des personnes en situations de désaffiliation qui viennent aux activités. La diversité des problématiques rencontrées est parfois difficile à gérer et nécessiterait un accompagnement spécifique qu'un atelier cuisine ne peut fournir.

Mahjouba remarque qu'il est très difficile d'accompagner dans une dynamique positive une famille dont le mari a perdu son emploi car il est d'une part confronté à l'exécution de démarches multiples mais dans le même temps, à une dégradation de l'image de lui-même qui se répercute sur la cellule familiale.

Elle met néanmoins en garde contre tout discours idéaliste qui viendrait stigmatiser le manque de participation. Elle remarque que les difficultés que certaines familles traversent sont tellement profondes que l'on ne peut pas les condamner de venir seulement récupérer un sac de nourriture et rentrer.

La dynamique collective doit être l'impulsion du collectif lui-même et pas celui d'un quelconque esprit bien pensant venant offrir la charité. Le tout est de trouver des points d'entrée, des activités pertinentes qui attireront les usagers. Par exemple, pour les femmes issus de l'immigration, aller faire des courses à Marseille et une aubaine, mais c'est aussi l'occasion pour l'animatrice de faire vivre un groupe, des solidarités et une conscience d'appartenir à un collectif avec les règles que cela implique.

Dans le cadre des ateliers, une attention particulière est apportée à la co-construction.

Ainsi, plus qu'une aide alimentaire, les familles trouvent un lieu de vie, un espace de créativité, de socialisation.

Au-delà, la mise en place de ces ateliers et repas participatifs permettent de percevoir un symbole auquel on ne s'attache plus guère lorsqu'il s'agit des « pauvres » : le sourire.

2.3 LA PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT ET A L'ORIENTATION

La participation au fonctionnement et à l'orientation de la structure est insuffisante. Pourtant, l'association organise des réunions mêlant salariés, bénévoles et usagers.

De plus, les usagers sont invités aux conseils d'administration mais leur participation est faible. A ce titre, il faut souligner que chaque usager de l'aide alimentaire n'a pas pour vocation de devenir un défenseur de la cause associative. Il est même probable que si leur situation vient à s'améliorer les usagers fassent tout pour oublier la structure et le monde associatif symbole pour eux d'un passage difficile. Dès lors, le système marchand sera alors pour eux un symbole d'affiliation majeur.

Ainsi, la participation aux conseils d'administration est un exercice très complexe pour les usagers car il leur est demandé de passer du « JE » au « NOUS ». Ce transfert peut être très déstabilisant et ceci, notamment lorsque leurs journées sont rythmées par l'objectif de satisfaire des besoins primaires. Des activités préparatoires visant à partager le projet associatif et à former les personnes sur les règles et valeurs des associations semblent nécessaires. L'implication des usagers est donc une démarche difficile qui demande également de préparer le CA, les bénévoles et les salariés.

Cependant, nombre de réunions sont effectuées dans ce cadre. Les expériences montrent que deux types de résistance font généralement jour dans les instances décisionnaires des structures.

- L'une étant la capacité des conseils d'administration à partager le pouvoir. Même si l'Ecole des Droits de Propriété désigne les associations comme dénuée de propriétaires à défaut de capital à détenir, F. Petrella désigne ceux qui ont le pouvoir comme les propriétaires. Ainsi, il est parfois difficile à divers niveaux de se dessaisir d'une partie du pouvoir que l'on possède au profit des usagers et ceci d'autant que cela peut effectivement mettre en péril l'association. Cette démarche que certaines structures mettent en place se fait avec un accompagnement important. Quoiqu'il en soit le Point Rencontre tente d'inclure les usagers à ses prises de décisions puisque les usagers sont les premières personnes concernées.

- L'autre résistance est la capacité pour les usagers à appréhender les enjeux débattus au sein de ces instances. Des informations régulières voire des formations préalables seraient certainement nécessaires. De plus, il ne faut pas négliger la difficulté des personnes à s'exprimer en public et il est nécessaire de les accompagner dans cette démarche avec prévenance.

Les activités naissent d'un besoin exprimé par les usagers, ces derniers sont ainsi à l'initiative de l'évolution de la structure. Cette spécificité met en évidence la qualité de l'écoute et la volonté de la structure de proposer une proximité qu'elle souhaite entretenir.

Ainsi, la Casasol est née de la volonté des usagers de créer un service pour parer à leurs difficultés alimentaires. Si les besoins sont déterminés par les usagers, ils ne sont par contre pas associés à leur mise en place : intermédiation par la directrice ? Pas de mobilisation citoyenne ?...

Le processus de participation étant maintenant bien avancé au sein de la structure, il semble souhaitable que lors des prochaines créations d'activité quelques usagers participent aux instances de pilotage afin de dépasser le seul recueil des besoins.

Ce que nous avons observé au Point Rencontre est un exemple fort de mobilisation de la participation. Même si l'exercice de cette étude nous a conduits à la mise en perspective de certaines limites, nous avons néanmoins découvert tout le champ des possibles qu'ouvrent de telles initiatives.

Il convient également de rajouté que l'idée d'élire des représentants de l'épicerie avait été lancé. Un noyau actif c'était présenté mais des difficultés à cerner le rôle de ces représentants c'est fait ressentir. Néanmoins, un groupe s'est détaché sur une action plus précise.

3. ATOUTS ET LIMITES DU SYSTEME DE GOUVERNANCE, DU MODELE ECONOMIQUE ET DES INDICATEURS

3.1 LA GOUVERNANCE

3.1.1 Présentation de la gouvernance

- **Le système des acteurs**

Le Conseil d'Administration est composé avec 3 collèges :

Collège des institutions

- Mission locale
- Centre Communal d'Action Social,
- Comité Départementale d'Education pour la Santé
- Collège Camille Reynaud.

Collège des associations

- Carrefour du sel
- Secours Catholique
- Cantelire
- Centre social la Marelle
- Banque Alimentaire

Collège des personnes physiques

Ce collège comprend 23 personnes en 2009

Le bureau 2009 est composé par 9 personnes

Avec Présidente, Vice Présidentes, Trésorière, Trésorière adjointe, Secrétaire, Secrétaire adjointe et Présidentes des Associations ...

Les bénévoles

- 25 bénévoles au Point rencontre
- 26 bénévoles à l'épicerie.

L'équipe salariale comprend 10 personnes

La directrice est mandatée par le Conseil d'Administration pour représenter le Pont rencontre auprès des instances institutionnelles et associatives intervenant sur le territoire.

Les stagiaires

Le Point rencontre est aussi un lieu de stage qui réponds à la fois aux besoins des personnes en formation mais permet aussi de soutenir l'équipe salariés bénévoles.

3.1.2 Atouts de la gouvernance

- **Le Conseil d'administration ouvert à tous les usagers membres et administrateurs de l'association.**

« Les parties prenantes (*stakeholder*) sont des individus et des groupements qui contribuent, volontairement ou non, à la capacité de créer de la valeur et de l'activité et qui en sont ses bénéficiaires potentiels et/ou en assument les risques ».

- **Un parcours de participation pour les bénéficiaires**

Il existe un parcours qui permet de débiter par une contribution financière, de poursuivre par une implication au sein des activités et d'aller jusqu'à un engagement dans le fonctionnement de la structure.

L'entrée des bénéficiaires se fait essentiellement par l'épicerie sociale qui est de fait l'accès à un espace de socialisation.

L'atelier de cuisine, les repas collectifs forment un triptyque qui nourrit la co construction de ce type de parcours.

- **Création d'activités à partir des besoins des usagers**

Si historiquement le Point Rencontre est né de la volonté des institutions, l'épicerie sociale s'est créée à partir de la demande des bénéficiaires relayée par la coordinatrice, personne ressource fondatrice qui utilise ses réseaux et connaissances.

3.1.3 Limites de la gouvernance

- **La prescription n'induit pas l'implication**

Les bénéficiaires sont orientés par les services sociaux pour répondre aux besoins des personnes, les spécificités de l'épicerie sociale ne sont pas forcément expliquées et la demande d'implication souvent peu explicite.

- **La question de l'information**

Les personnes seront accueillies, orientées et accompagnées par le Point Rencontre ... et ce n'est que progressivement que les personnes seront informées et accompagnées dans l'appropriation des différentes activités proposées.

- **La question de la formation**

Même si les personnes ont accès à l'ensemble des informations nécessaires pour une réelle implication, encore faut-il être vigilant quant à la formation tant des salariés, des bénévoles que des bénéficiaires aux pratiques participatives.

3.2 LE MODELE ECONOMIQUE

3.2.1 Présentation du modèle économique de l'épicerie sociale et solidaire

- **Le modèle économique de l'épicerie : une hybridation des ressources**

En 2009 les ressources propres de l'épicerie ont permis de financer les achats auprès de la Banque Alimentaire et avec le bénéfice réalisé d'acheter certains produits de base comme la farine, l'huile, le café, le sucre ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien.

Les deux salariés de l'épicerie sociale et solidaire bénéficient des aides à l'emploi dans le cadre de Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.

Les 23 personnes qui par leurs activités bénévoles permettent la viabilité économique de l'épicerie.

- **Le modèle économique de l'épicerie est basé sur l'implication d'un partenariat important**

Le fonctionnement de la Banque Alimentaire permet d'approvisionner l'épicerie sociale avec une tarification qui permet de proposer des tarifs de produits adaptés à la situation des bénéficiaires mais qui permet également à l'épicerie de générer des bénéfices qui permettent de compléter l'offre de produits.

- **Le modèle économique de l'épicerie sociale et solidaire confronté à ses objectifs sociaux**

Les objectifs sociaux de l'épicerie sont :

- soutenir l'accès à l'alimentation
- favoriser la participation des bénéficiaires
- promouvoir les dynamiques collectives d'entraide

L'augmentation très importante du nombre de personnes qui ont eu recours à l'épicerie a augmenté en 2009 de plus de 50 % en raison d'un choc externe qui impacte le fonctionnement économique et rend nécessaire le développement du partenariat.

3.2.2 Atouts du modèle économique

- **Le système d'hybridation des ressources**

Ce système d'hybridation permet à chaque partenaire d'être plus pertinent et le fonctionnement économique de cette épicerie propose un budget très maîtrisé avec la combinaison de ressources marchandes, non marchandes et non monétaires.

- **Le partenariat avec la banque alimentaire**

La construction du modèle économique est basée sur le soutien de la Banque Alimentaire. Non seulement cette structure apporte les produits nécessaires, mais également par sa politique de tarification, elle permet à l'épicerie de générer des bénéfices tout en maintenant des prix de vente intéressants pour les bénéficiaires.

- **Le soutien des bénévoles**

La participation du bénévole fait parti de la culture et des gènes du Point Rencontre qui porte l'épicerie sociale. Leur nombre important leur donne un poids réel.

3.2.3 Limites du modèle économique

- **L'évolution de l'environnement économique des institutions**

Chaque partie prenante répond à ses propres règles. Il suffit que les institutions changent de mode de fonctionnement par exemple en lançant un appel d'offre, en modifiant les modalités des aides à l'emploi ou arbitrent autrement la gestion d'une enveloppe budgétaire pour que le modèle économique de l'épicerie soit malmené.

- **Tout l'équilibre financier repose sur la Banque alimentaire**

La Banque Alimentaire est une association qui depuis de nombreuses années gère la redistribution des produits alimentaires. Si son mode d'accès aux produits venait à être durablement modifié sur un plan quantitatif ou si sa politique de tarification particulièrement intéressant venait à être modifiée, c'est l'équilibre financier de l'épicerie qui serait remis en cause.

- **Les bénévoles peuvent-ils assurer le développement de l'activité ?**

Si le modèle économique permet le développement important du nombre de bénéficiaires, il est envisageable de multiplier les partenariats pour augmenter les stocks de

produits, par contre le nombre de bénévoles n'est pas forcément extensible sachant qu'il s'agit de préserver un collectif avec son histoire, ses pratiques et ses valeurs.

3.3 LES INDICATEURS

3.3.1 Présentation des indicateurs économiques, sociaux et solidaires

- **Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision**

Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision (pilotage, ajustements et rétro-correction) grâce auquel on va pouvoir mesurer une situation ou une tendance, de façon relativement objective, à un instant donné.

- **Des indicateurs quantitatifs mesurables**

L'activité de l'épicerie permet de construire toute une batterie d'indicateurs tel que :

- le tonnage global de produit : 30 496 kg,
- le coût d'achat à la Banque Alimentaire: 7 960 €
- les recettes de l'épicerie : 33 682 €
- le panier moyen par mois et par famille : 7,70 €

- **Des indicateurs qualitatifs sociaux**

Comment définir des indicateurs pour évaluer les plus-values de ce type d'action dans leur dimension d'insertion, d'intégration, de participation, d'éducation ou de prévention ?

3.3.2 Atouts des indicateurs

- **La gestion des indicateurs**

La structure du Point Rencontre qui sert de base à l'épicerie sociale assure une gestion précise des indicateurs quantitatifs qui permet un pilotage, ainsi que les ajustements et rétro-corrrections nécessaires.

- **Une évaluation interne**

L'objectif social de l'épicerie est de soutenir l'accès à l'alimentation et le mode de participation des bénéficiaires permet de mesurer et d'identifier les besoins de ces personnes.

- **Une communication externe**

L'épicerie sociale bénéficie de la bonne image du Point Rencontre et le soutien des institutions qui participent au fonctionnement de la structure. Les indicateurs permettent de rendre compte de la réalité de l'action et de son évolution dans le temps.

3.3.3 Limites des indicateurs

- La signification limitée d'un indicateur isolé

Même si les indicateurs sont pertinents, il faut les considérer dans leur globalité et dans leur évolution. Si l'on prend par exemple le panier moyen par mois et par famille de 7,70 €, ce chiffre peu sembler dérisoire et peu représentatif des enjeux et de l'utilité sociale de l'épicerie sociale.

- La transversalité des effets et de la plus-value de l'épicerie sociale

Nous avons vu que l'épicerie sociale est l'entrée du public pour l'atelier de cuisine et les repas collectifs, de plus ce sont plus d'une centaine de familles qui viennent se servir à l'épicerie sociale chaque semaine, alors comment mesurer les impacts sur ces personnes et leur proches en terme d'insertion, d'intégration, de participation, d'éducation ou de prévention?

CONCLUSION

L'entrée par la gouvernance, le modèle économique et les indicateurs apparaît comme une grille de lecture intéressante mais limitée car elle passe sous silence ce qui nous semble être au cœur de l'activité du Point Rencontre : la posture à l'égard des publics.

Il nous est apparu déterminant dans la mise en œuvre de l'accès à l'alimentation que l'épicerie intègre un triptyque d'activité (épicerie, repas, cuisine) qui redonne du sens à l'alimentation et développe le capital social et le bien être. Ce trio d'activité s'appuie sur une dynamique et une organisation plus large qui est celle du Point Rencontre et vient favoriser la cohérence du dispositif global.

Cependant l'instabilité de la démarche et la nécessité de remise en cause permanente pourraient, face à des changements de politiques publiques, engendrer de l'essoufflement.

En outre, la personnalité de la directrice nous apparaît comme déterminante dans la posture qu'elle revêt dans ce dispositif et interroge l'éventualité de la transmission de ce modèle.

La participation via la « Casasol » vient donc en complément de la Banque Alimentaire sans s'y substituer. Cette démarche en complémentarité inscrit donc la Banque Alimentaire dans son cœur de métier, c'est à dire l'obtention des denrées à destination des publics en difficulté. La « Casasol » prend ensuite le relais afin de générer du lien social lors de l'accès des publics à l'alimentation. Il s'agit donc pour l'association de venir en complément afin de structurer et humaniser une démarche.

Cependant, dans cette organisation, la notion de circuit court bien qu'en cours de réflexion est encore à l'étude et ne permet pas encore d'être en rupture avec les logiques industrielles mises en évidence par « Pour la Solidarité ».

De plus, il s'agit de mettre des limites à la participation qui ne peut constituer un obstacle péremptoire à l'accès à l'alimentation.

Si les bienfaits de la participation ne sont plus à démontrer, il faut toutefois considérer que cette démarche s'inscrit dans le paradigme de la responsabilisation de l'individu venant corroborer le modèle théorique anglo-saxon. En effet, plutôt que d'interroger un système économique et social global qui génère de l'exclusion alors qu'il produit en contrepartie quantité de richesses, cette démarche vient pointer la responsabilité du *prima* de l'individu en passant sous silence la responsabilisation du « nous » en tant que société civile.

Aussi, il faut peut-être admettre que certains ne s'inscriront pas dans une démarche participative sans pour autant exclure. La bienveillance ou ce que Xavier Emmanuelli appelait la « caresse sociale » implique aussi la prise de conscience et une responsabilisation de l'ensemble d'une société à l'égard des plus démunis qui la compose.

Il s'agit pour les publics de satisfaire un des besoins les plus impérieux : « manger ».

En aucun cas il ne faut donc arbitrer entre responsabilité collective ou individuelle mais plutôt proposer des avancées sur les deux champs sans les mettre en opposition.

Le Point Rencontre met en lien cette double responsabilisation : celle de l'individu et celle du collectif issu de la société civile. Les valeurs, la complexité et la fragilité de cette action nous conduit, à travers sa mise en œuvre, à une notion trop souvent oublié dans ce champ d'action : « un geste beau ».